AHMED MOHAMED ABRO 9

Déclaration de Djibouti à l'EPU de la cote d'ivoire

Dix -neuvième sessions

Genève, le 29-04-2014

Monsieur le président,

Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue à la délégation de la Côte d'Ivoire et la félicite pour la présentation de ~~leur~~ son rapport qui met en évidence les efforts accomplis depuis ~~leur~~ son dernier passage à l'EPU.

Nous prenons note des efforts déployés et des réalisations par la Côte d'Ivoire pour améliorer la situation des droits humains dans le pays en instaurant le dialogue social~~e~~ et en créant des institutions nationales ~~de~~ pour la promotion et ~~de~~ la protection des droits de l'homme notamment en adoptant le principe de Paris pour la commission nationale, le médiateur de la république, le Conseil nationale de presse, la haute autorité de la commission audiovisuelle etc.

Nous prenons note également avec satisfaction de leur volonté de coopérer avec l'ensemble des mécanismes internationaux des droits de l'homme.

Par ailleurs, Djibouti souhaiterait formuler les recommandations suivantes ;

1) Prendre des mesures adéquates pour renforcer l'espace approprié ~~aux~~ à la société~~s~~ civile~~s~~
2) Poursuivre les reformes engagées en faveur de la protection des enfants et de l'égalité de genre

Je vous remercie